

" nant que l'effort demandé se vise que le bien des habitants, en pensant de votre poids politique considérable sur vos ressortissants pour les aider à comprendre l'utilité, à leur profit, de ces consignes qu'on leur formule, voire pour les contraindre à les suivre même s'ils ne comprennent pas leur signification et leur utilité."

Je vous engage à lire attentivement et à méditer longuement les paroles de notre Gouverneur.-

X X
X

Nkugiriye inama yo gusoma ayo magambo witanze kandi ugahore utakareza ayo magambo zaza ya Buramataro wacu.-

L'Administrateur de Territoire, ff.
PATYK P.H.,



~~Secret~~

DISCOURS
prononcé le 19 janvier 1958 à Rubona (Ruanda)
par Monsieur le Vice-Gouverneur Général
Jean-Paul HARROY
Gouverneur du Ruanda-Urundi
à l'occasion de l'inauguration
des Laboratoires et installations de recherches
de l'Institut National pour l'Etude Agronomique
du Congo Belge
(I N E A C - direction régionale du Ruanda-Urundi)

Excellence,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs,

L'inauguration de ce laboratoire doit revêtir pour nous tous une signification profonde et émouvante.

Il y a trois jours à peine, en effet, nous acclamions et admirions à Usumbura la grâce souveraine et la dynamique intelligence de Sa Majesté la Reine Elisabeth, aujourd'hui à Bukavu, c'est-à-dire toute proche encore de notre assemblée. Et voilà qu'une coïncidence que nous ne saurions assez méditer nous amène à marquer à Rubona une étape de plus de cet Inéac que préside aujourd'hui Son Altesse Royale le Prince Albert de Belgique, de cet Inéac que notre grand Roi Albert a voulu et réalisé pour la promotion du développement scientifique de l'agriculture en Afrique Centrale belge, de cet Inéac qui constitue l'un des exemples les mieux réussis de ces établissements paraétatiques que le même grand monarque a imaginés et matérialisés dans le dessein d'adapter la machine administrative de notre communauté aux besoins de plus en plus nombreux et complexes de la technique et de l'interventionnisme contemporains.

L'occasion m'est ainsi donnée belle de philosopher pendant quelques instants devant vous à propos de ces rouages modernes de l'action officielle que sont ces "parastataux" à l'égard desquels survivent parfois encore quelques incompréhensions dont il conviendrait que l'on puisse un jour faire définitivement bon marché.

L'étude de l'évolution de l'organisation d'un Etat comme la Belgique nous montre par quel processus la petite demi-douzaine de ministères des années consécutives à 1830 s'est progressivement gonflée jusqu'à devenir - le plus souvent par essaimage d'une Direction Générale du Département de l'Intérieur - la cohorte de nos quinze ministères actuels.

Mais à côté de ces proliférations à la tête, qu'un essaimage sous les traits d'un nouveau département ministériel pouvait résoudre, se manifestèrent bientôt des nécessités de large développement structurel chez certains échelons inférieurs de la pyramide administrative, lacunes qu'il s'avérait alors impossible de combler selon le même mécanisme.

Et ce sont ces exigences particulières et souvent impérieuses dont le Roi Albert eut l'immense mérite et originalité de comprendre qu'il fallait assurer la satisfaction par la création de cellules différenciées et, au besoin, quelque peu hypertrophiées de l'Etat, auxquelles seraient assignées des responsabilités bien définies et des moyens d'action appropriés.

.../...

Dans un pays intertropical où les cycles biologiques naturels étaient encore pratiquement inconnus, où il fallait se garder de tomber dans la conception simpliste que les principes et notions de l'agronomie de région tempérée pouvaient aisément être transplantés et adaptés, où un autre écueil correspondait à la tentation de n'attacher que trop peu d'importance aux pratiques culturelles coutumières des autochtones, la recherche scientifique agronomique devait rapidement constituer un typique exemple de cette absolue nécessité de création d'un rouage différencié.

Au niveau des instances métropolitaines, il cessait, en effet, d'être possible de laisser peser sur un chef de bureau, voire un sous-chef de bureau d'une Direction de l'Agriculture du Département, la tâche désormais écrasante de concevoir une politique de recherche et d'élaborer d'innombrables programmes particuliers d'étude dans l'éventail sans cesse croissant de la systématique botanique, de l'écologie végétale, de la génétique, de la physiologie végétale, de la phytopathologie, de l'entomologie agricole, de la foresterie, de l'agrorologie, de la zootechnie, et j'en passe.

De même, l'étude et l'expérimentation en station, puis l'examen des possibilités et méthodes de multiplication et d'application des résultats commençaient bientôt à dépasser en ampleur, en complexité et en besoin de continuité les moyens du service local de l'Agriculture, quelles que pussent être la préparation scientifique, la clairvoyance, le zèle et aussi la stabilité de ses agents.

Dans ce domaine de l'étude agronomique en Afrique Centrale belge, le recours à la formule de l'établissement paraétatique imaginée par le Roi Albert s'indiquait et même s'imposait. Et c'est ainsi que, recueillant le déjà précieux héritage de la "Régie des Plantations", naquit le 22 décembre 1933, par Arrêté Royal, l'Institut dont nous célébrons aujourd'hui l'un des progrès marquants pour le Ruanda-Urundi et qui donc cette année encore atteindra son premier quart de siècle d'existence et, je l'affirme avec plaisir devant son Directeur Général M. Jurion, d'éclatante réussite.

Un parastatal comme l'Inéac réunit donc divers avantages spécifiques parmi lesquels, d'abord, la possibilité organique de recourir, par ses collègues directeurs et même en dehors de ceux-ci, aux meilleurs cerveaux de Belgique pour l'élaboration et pour le contrôle supérieur de l'exécution de ses grands programmes de travail.

Sa structure administrative est suffisamment souple pour lui permettre de confier les fonctions dirigeantes permanentes de ses services d'Europe et d'Afrique aux hommes de grand format que cette mission difficile requiert impérieusement : de même, elle rend possible le recrutement et une préparation scientifique complémentaire appropriée des chercheurs très spécialisés auxquels, avec méthode et parfois sévérité, semblable institut de recherche appliquée doit pouvoir imposer l'exécution de tâches bien circonscrites, venant s'intégrer sans bavures dans un plan d'ensemble.

Enfin, autre vertu cardinale condition liminaire de succès, l'établissement parastatal, quand il revêt des proportions suffisantes - et c'est le cas de l'Inéac - allie heureusement des possibilités pour chacun de ses collaborateurs d'effectuer une carrière marquée de promotions pour eux stimulantes avec un élément de continuité et de stabilité sans lequel se concevraient mal les programmes à long terme qu'exigent les objectifs fondamentaux de l'institution. Je me tourne à ce propos, une fois encore, vers M. F. Jurion, qui depuis près d'un quart de siècle porte le titre de Directeur Général d'abord en Afrique, puis en Europe, de l'Inéac.

Et après l'avoir remercié au passage des nombreuses journées qu'il vient encore tout récemment de consacrer à notre Territoire, ma pensée va vers le second pilier fondamental de l'Inéac, le Secrétaire

.../...

Général Jean Lebrun, lui aussi à la base de toutes les pensées et entreprises de l'institution, depuis sa fondation, lui aussi ami dévoué du Ruanda-Urundi auquel il a déjà rendu des services véritablement exceptionnels.

Sur le plan des collègues directeurs de l'Institut, la continuité de doctrine et de politique n'est pas moins remarquable et il est peut-être unique de retrouver ainsi également depuis plus de vingt ans, sinon depuis la phase préliminaire à la fondation de l'Inéac, trois noms de personnalités éminentes qui, à des titres divers, ont joué sans interruption un rôle de premier plan dans la transformation et la maturation de l'institution vers son admirable monolithisme actuel. J'ai songé à M. M. Van den Abeele, aujourd'hui administrateur général des Colonies, au Professeur V. Van Straelen, à l'Inspecteur Royal des Colonies P. Staner.

X
X X

Les avantages du "parastatal" peuvent toutefois porter en germe certains inconvénients, dont l'éclosion a été à la base de ces reproches auxquels je faisais allusion en commençant. C'est, d'une part, la possibilité pour la cellule ainsi différenciée de l'Etat d'échapper à l'influence et au contrôle de ce dernier. Et ce peut être, d'autre part, l'éclosion au sein d'un organisme vivant de crédits officiels, de modes de recrutement ou de promotion, ou encore de conditions de travail s'écartant par trop des normes de l'administration, et consacrant ainsi des inégalités de carrière susceptibles de faire naître des mécontentements parmi les fonctionnaires et agents de l'Etat.

Une codification croissante des normes administratives des parastataux, avec alignement systématique sur celles de l'administration, a définitivement paré à ce deuxième inconvénient. D'aucuns estiment même que cet alignement - nécessaire - a pu aller jusqu'à réduire regrettablement cette souplesse de fonctionnement du parastatal qui constituait à l'origine l'une de ses principales raisons d'exister.

Bien plus difficile à corriger, d'autre part, est l'inconvénient, lorsqu'il a pris naissance, de l'insuffisance d'articulation harmonieuse entre l'établissement parastatal et l'administration.

Des dispositions organiques, comme l'intervention d'un commissaire du gouvernement auprès des collègues directeurs ou encore l'analyse préalable du budget et l'examen minutieux a posteriori des comptes, se sont bien ingénies à assurer avec un certain automatisme cette liaison indispensable entre le parastatal et l'Etat, mais ces liens ont la mauvaise chance de n'agir pratiquement que sur le plan métropolitain.

Or c'est au niveau des agents locaux d'exécution, comme chacun de vous le conçoit et comme je le soulignerai avec quelque détail dans un instant, que cette articulation est surtout nécessaire. Et c'est pourtant à cet échelon que les liaisons institutionnelles sont les moins effectives et qu'elles doivent le plus être suppléées par les facteurs personnels, par la bonne volonté clairvoyante des hommes en place.

Il est des parastataux comme il est des régions d'Afrique belge où, justifiant alors au moins partiellement l'impréhension/de l'opinion publique envers ces établissements, la coopération spontanée et constructive avec les services officiels ne s'est pas développée comme elle l'aurait dû. / incompréhension/

Mais au Ruanda-Urundi, dans le cas particulier de l'Inéac, l'union des efforts des représentants des deux secteurs parastatal et public est si étroite et si parfaite qu'elle peut être véritablement donnée en exemple pour décrire comment une telle institution doit fonctionner afin de rendre tous les services qu'elle est seule à pouvoir produire,

tout en restant parfaitement cohérente par rapport à la politique fondamentale du gouvernement.

Cette harmonie dont nous bénéficions en ce pays et que j'ai à coeur de saluer largement aujourd'hui est d'abord due à un détail de localisation géographique. Alors que les quelque vingt-six chercheurs ou adjoints qui opèrent sous son contrôle se répartissent en deux stations et trois centres disséminés dans le pays, le chef du secteur du Ruanda-Urundi de l'Inéac est basé à Usumbura, en contact permanent avec les autorités centrales du Territoire, assistant à de nombreuses délibérations, participant presque comme s'il était l'un des chefs de service du vice-gouvernement général à la discussion des principes, des programmes, des détails d'exécution même.

Mais ainsi que je l'évoquais tout à l'heure, ce détail de localisation du directeur régional - dont on ne saurait toutefois assez recommander la généralisation - serait bien incapable de réaliser la jonction complète des efforts sans un esprit de collaboration qui ne peut naître d'aucun texte réglementaire mais seulement de la volonté individuelle et collective des hommes.

Ici, mon hommage sera encore exprimé avec chaleur, car c'est dans le remarquable esprit de cordiale et active coopération qui anime autant l'immense majorité des représentants locaux de l'Inéac que celle de mes collaborateurs revêtus de responsabilités en matière de promotion de l'agriculture, sensu lato, qu'il faut chercher l'origine de l'impulsion dont ce pays est heureusement le théâtre dans le domaine, crucial pour lui, des cultures et de l'élevage.

Au niveau de la direction, chacun de vous s'attend, et je ne m'en ferai pas faute, à ce que je rende justice au dynamisme extraordinaire, à l'esprit pratique, à la bonhomie efficiente et souvent sonore, à la compétence et au total dévouement à la chose publique d'Alex Focan. Son amicale et étroite entente personnelle, d'autre part, avec le Directeur Provincial de l'Agriculture P. Cloots - dont il ne convient pas que le Gouverneur du Territoire fasse ici l'éloge - est pour le Ruanda-Urundi l'objet d'une sympathique légende dont chaque agriculteur et chaque éleveur des collines et des plaines retirent un large profit, car c'est de cette entente que procède en majeure part l'articulation heureuse Inéac - Administration dont je me réjouis si franchement et si fréquemment, articulation dont, je le répète, la réalité est gage de réussite tandis que l'absence est synonyme de stérilité.

Au niveau du terrain, sous l'impulsion et l'exemple de leurs directeurs respectifs, les agents d'exécution et de coordination doivent être et, en ce pays, sont animés du même esprit commun de service du bien public. Ici encore, une part du mérite revient assurément aux agents de l'administration. Mais une tâche délicate et nuancée est réservée aux chercheurs de l'Inéac, obligés de se ménager le temps nécessaire à la conduite de leurs recherches fondamentales sans pour cela négliger de nombreux contacts humains, parfois difficiles car l'état de chercheur est enviable et souvent envié, requérant de celui qui l'occupe non pas un explicable encore peu plaisant complexe de supériorité, mais au contraire, presque pour faire pardonner cette position privilégiée du chercheur, un perpétuel effort de coopération scientifique et technique avec l'agronome officiel.

Je suis heureux de pouvoir reconnaître cette qualité humaine éminente, de chercheur au service du bien public, chez tous les collaborateurs d'Alex Focan. Je la reconnais à un très haut degré d'épanouissement chez le directeur de la station de recherches agronomiques de Rubona dont nous inaugurons aujourd'hui le laboratoire, M. Oldenhove de Guertechin, qu'ici je désire publiquement remercier et féliciter. Je la reconnais chez tous les assistants et adjoints qui nous entourent et qui, après cet appel, auront à coeur encore de la cultiver davantage (et par moments, plus méthodiquement encore et plus consciemment). Au nom de ce

.../...

pays, qui en attend son devenir rural, au nom de mes collaborateurs, qui en attendent conseils, directives, assistance et encouragements, et en mon nom personnel, je les remercie ici très chaleureusement.

X
X X

De ces contacts doit aussi naître, dans le camp des chercheurs, la conscience des besoins immédiats à satisfaire sur le terrain, mais à satisfaire sans compromettre la conduite inflexible des longues recherches de base, axées sur des protocoles insensibles à la notion d'impatience.

La tâche de l'Inéac est ainsi une perpétuelle obligation de conciliation du hâtif imparfait qu'attendent les exécutants du terrain, et du travail scientifique effectué posément. Je sais combien cette conciliation est déplaisante pour des hommes habitués aux disciplines rigides de la recherche pure. Je suis reconnaissant à l'Inéac des efforts que ses dirigeants ont fournis, surtout depuis quelques mois, pour ainsi partiellement déférer aux désirs que leur ont formulés les pouvoirs publics, impatients, dans certains secteurs importants, de pouvoir agir immédiatement, fût-ce au prix de quelques risques, sans qu'il leur faille attendre la fin d'expériences aujourd'hui amorcées mais dont l'aboutissement ne peut être escompté que dans un avenir relativement éloigné.

Et me voici ainsi insensiblement amené au noeud même de cet exposé, c'est-à-dire à l'énumération descriptive des types principaux de solutions que l'Inéac offre aux services d'exécution de l'Etat pour assurer l'intensification et la rationalisation de l'agriculture ou, en d'autres termes, l'essor économique qu'attend impatiemment ce pays.

La liste exhaustive de ces programmes est reproduite selon un plan logique excellent dans le chapitre Inéac du Plan Décennal du Ruanda-Urundi. Elle couvre cinq chapitres : développement des cultures vivrières et industrielles, développement social, amélioration de l'élevage et étude des problèmes zootechniques, recherches de gîtes agricoles et détermination des régions écologiques naturelles, enfin problèmes forestiers.

Tout en s'inspirant sans cesse des grandes lignes de ce programme très copieux, l'orientation et la mise au point d'une partie des recherches et études de l'Inéac s'établissent régulièrement, dans la ligne de la coopération définie ci-dessus, à la lumière des problèmes agronomiques et zootechniques exposés ou rencontrés à l'occasion des réunions Inéac-Gouvernement. Celles-ci ont un caractère général, régional ou particulier et se tiennent annuellement, semestriellement ou occasionnellement. Les unes siègent au Congo, souvent à Yangambi, parfois ailleurs comme la récente réunion cotonnière de Luluabourg.

A l'échelon local se convoque une fois l'an une réunion générale Inéac-Colonie, que complètent de nombreux comités de contact, notamment dans le cadre des paysannats, et des visites sur le terrain par exemple à l'occasion du contrôle des chantiers paysannat, des S.A.L., de la zone cotonnière, des extensions des caféières.

Ces contacts suivis et toujours animés d'un large esprit de compréhension mutuelle et de collaboration réciproque donnent lieu à des discussions, des échanges de vues au cours desquels certains problèmes reçoivent soit une solution immédiate soit une place prioritaire dans les recherches de l'Institut.

C'est grâce à cette liaison étroite et à cette coordination des programmes que des résultats pratiques, nombreux et importants, ont pu être obtenus depuis l'installation relativement récente de l'Inéac dans le pays.

.../...

En voici quelques exemples.

Dans le domaine de l'agriculture :

Citons en premier lieu l'introduction de variétés sélectionnées dans les principales cultures vivrières :

Maïs : Kisozi (H.A.) - H.D. (B.A.)
 Froment : le 130-1-77
 Riz : L7
 Pois : A 27 - Servo
 Arachides : A 65 - A 66 - A 1055
 Patates douces : Norton Sam (H.A.) - Caroline Lee (B.A.)
 Manioc : Eala 07 - Amer de 6 mois.

Pour comprendre le mérite qui s'attache à ces résultats, il n'est pas superflu de décrire rapidement le mécanisme de ce travail d'amélioration :

Par la sélection, les Stations Inéac isolent les meilleures variétés locales ou introduites.

Par des essais comparatifs, les stations d'adaptation locale (S.A.L.) du service de l'agriculture éprouvent la valeur du matériel sélectionné que leur livrent les Stations. Ces essais se font suivant protocole et sous supervision de l'Inéac.

Les centres Agri amorcent ensuite la multiplication des variétés qui se sont révélées les mieux adaptées aux conditions écologiques du secteur dans lequel est prévue la diffusion.

L'introduction de semences sélectionnées en milieu autochtone et la multiplication en grand sont des opérations très délicates qui exigent de grandes précautions et un contrôle minutieux afin d'éviter tout mélange. Ces tâches incombent au personnel de propagande du service de l'agriculture.

La diffusion se poursuit en tache d'huile et est immédiatement suivie d'une ou plusieurs vagues de rinçage garantissant l'élimination totale du matériel déclassé.

Pour certaines cultures, comme le maïs, le renouvellement des semences sélectionnées doit se faire périodiquement, en recommençant les diverses multiplications tout comme pour l'introduction.

Il va sans dire que tous les efforts de l'Inéac et du service Agri sont voués à l'échec là où la bonne volonté et la discipline des planteurs bénéficiaires font défaut.

Sous la rubrique des cultures industrielles, il convient de citer :

1) Café :

en 1953 : la participation du spécialiste café de la Station de Rubona dans la campagne massive de taille et de régénération des caféiers;

en 1954 : l'enquête effectuée par le Chef de la Division de Phytopathologie de l'Inéac en vue d'améliorer la lutte contre l'antestiopsis. Cette enquête a démontré l'inefficacité des poudrages de pyrè-

.../...

thre et la nécessité de recourir au D.T.T. d'abord. La poursuite des recherches a conduit à l'emploi du D.T.T. combiné au Malathion.

Aujourd'hui, le contrôle de l'antestiopsis est chose assurée.

Le succès éclatant de la campagne qui s'achève est le résultat de l'application des précieux enseignements que service Agri et Ociru ont retirés du concours des spécialistes de l'Institut.

Vous connaissez les chiffres de production, en café marchand :

campagne 1952 - 54	:	10.000 T	
campagne 1954 - 55	:	8.500 T	
campagne 1955 - 56	:	15.600 T	
campagne 1956 - 57	:	13.100 T	
campagne 1957 - 58	:	22.700 T	(au 15 janvier 58)

Au cours de la dernière saison, ces chercheurs spécialistes ont une fois de plus répondu à l'appel du Gouvernement de l'alerte occasionnée par les dégâts du "colletotrychum" relevés dans de nombreuses caféières.

Grâce à eux a pu s'organiser le contrôle de l'étendue et de l'importance de cette maladie dont l'incidence s'est heureusement révélée assez faible. Il a ainsi été possible en temps utile de calmer les appréhensions de l'opinion publique.

Enfin, tout prochainement démarreront les travaux d'une mission engrais organisée avec le concours du personnel Ociru et placée sous la direction technique de l'Inéac. La réussite de cette entreprise réservera, on peut l'espérer, d'agréables résultats.

2) Coton :

Est due également à la sélection Inéac, l'introduction en 1952 de la variété 14125 dans la zone cotonnière Ruanda-Urundi/Kivu.

En ce qui concerne la lutte contre les maladies du cotonnier, la collaboration de l'Inéac s'est traduite par :

La recherche du meilleur insecticide pour combattre les ennemis particulièrement dangereux de cette culture et l'étude des procédés d'application dans les conditions du milieu autochtone ;

La recherche des moyens de lutte contre la bacteriose (Black-arm), notamment par la désinfection des graines ;

L'organisation et le contrôle des essais de désinsectisation par avion.

Les résultats obtenus sont très encourageants et justifient l'extension accordée à cette méthode :

première année	1955 - 56	190 ha
deuxième année	1956 - 57	2.000 ha
troisième année	1957 - 58	4.800 ha.

3) Fibres :

C'est également grâce aux multiples essais entrepris par l'Inéac qu'il a été possible de dégager et de préciser les possibilités offertes à la culture des diverses plantes à fibres au Ruanda-Urundi.

X

X X

.../...

La contribution de l'Institut au développement social a dû se limiter jusqu'à présent à la création de deux paysannats pilotes:

L'un sur la colline de Muhero, en territoire de Nyanza, à proximité de la Station de Rubona.

L'autre sur la colline Ruvange, en territoire de Muramvya, à proximité de la Station de Kisozi.

Pilote de Muhero :

L'installation et la mise en train (1953) de ce pilote, axé sur une exploitation mixte et basé sur le volontariat, ont été facilitées par l'appui du Sous-Chef local.

Sans avoir répondu entièrement aux directives et aux espoirs de l'Inéac, notamment en matière de rotation et surtout dans le domaine de l'élevage, ce paysannat expérimental a été repris par le service de l'agriculture qui, sous la supervision de l'Inéac, tente d'en assurer progressivement l'exploitation rationnelle.

Ce pilote a été suivi d'extensions tant en territoire de Nyanza qu'en territoire d'Astrida. En ce moment, ce mouvement subit un temps d'arrêt occasionné par des questions foncières.

On peut cependant espérer que la réussite couronnera finalement les efforts déployés et les crédits généreusement octroyés dans ce but.

Pilote Ruvange :

Du type mixte à dominance pastorale ce pilote réduit, démarré en 1953 a surmonté, grâce à l'attention et aux soins dont il fut l'objet de la part du Directeur de Kisozi, la crise de démarrage qui faillit provoquer son abandon. Un projet d'extension est à l'étude.

En dehors de ces pilotes et de leurs extensions, l'Inéac fournit également directives et avis dans la conduite des paysannats qui jalonnent le pays :

paysannat de Ntete (Kibungu), paysannat de Bahanga (Kigali), paysannat de Sogwe (Nyanza), paysannat de Kirimiro (Muramvya), paysannat de la plaine de la Ruzizi, paysannat rizier d'Usumbura.

Dans l'ensemble, les résultats actuels donnent à penser que le développement social basé sur le paysannat sera une oeuvre de très longue haleine, attendu que la rationalisation de l'agriculture est une innovation, et que pour la faire adopter l'administration doit de plus en plus fonder son action sur la compréhension et la complaisance d'un cultivateur relativement insouciant et indépendant.

x
x x

Pour ce qui concerne l'amélioration de l'élevage et l'étude des problèmes zootechniques, le Plan Décennal estime que trois problèmes doivent recevoir une solution :

- 1) La réduction du cheptel du Ruanda-Urundi, notamment par une action d'éducation de l'éleveur.
- 2) L'amendement des pâturages et de l'alimentation du bétail.
- 3) L'amélioration du bétail local par sélection et croisements.

Pour résoudre le premier de ces problèmes, l'Inéac a entrepris des essais de charge qui ont été instaurés dans les Stations et à l'intérieur du pays.

Compte tenu du temps qu'exigent ces expériences, M. le Directeur Général de l'Inéac a proposé de procéder par enquêtes à l'aide d'une équipe de spécialistes en répartissant les pâturages en cinq-six grandes classes ou catégories.

Deux enquêtes de ce genre ont fourni des données intéressantes. La constitution d'une équipe permanente a été prévue, mais tarde malheureusement à se réaliser, faute de personnel.

En ce qui concerne l'amendement des pâturages et de l'alimentation du bétail, l'Inéac a attaqué très sérieusement le problème dans ses Stations et a déjà pu fournir nombre d'utiles renseignements et directives.

Des centres d'adaptation et de multiplication, des fermettes à caractère expérimental et didactique ont été créés par le service vétérinaire.

Le service de l'agriculture a prescrit l'étoffement et l'extension des haies antiérosives, le rabattage de ces haies en fin de saison des pluies pour permettre aux éleveurs de donner un peu de fourrage vert à leur bétail durant la saison sèche.

Jusqu'à présent les résultats obtenus dans ce domaine ne sont guère encourageants.

Aussi longtemps que le problème de l'amendement des pâturages et de l'alimentation du bétail laissera indifférents les éleveurs du Ruanda-Urundi, il restera hors de question d'exploiter sérieusement les beaux résultats que l'Inéac a également obtenus dans ses Stations d'élevage en matière d'amélioration du bétail. Ici encore une révolution reste à réussir : à quand la conception économique de l'élevage au Ruanda-Urundi ?

x
x x

La recherche des gîtes agricoles et la détermination des régions écologiques s'inscrivent parmi les tâches les plus lourdes et les plus importantes de l'Inéac.

Les résultats déjà obtenus témoignent de la diligence avec laquelle l'Institut s'acquitte de ses missions.

Au Mosso, une mission pedo-botanique et une mission de planning agricole ont permis le démarrage de deux paysannats. D'importants travaux de drainage et d'irrigation sont prévus. Il est permis d'espérer que le peuplement et la mise en valeur de cette région se feront à une cadence rapide dès que toutes les questions que pose son équipement complet auront été résolues.

Pour le Bugesera-Mayaga, une carte pédobotanique et une carte partielle de land-use sont terminées. La mise en place d'une mission de planning semble imminente encore que conditionnée dans son ampleur par les ressources budgétaires. Et la présence du paysannat pilote de Muhero permettra d'éviter certaines erreurs qui furent commises au Mosso du fait que le démarrage des réalisations pratiques avait dû s'effectuer dans cette région avant que l'Inéac ait eu le temps de terminer ses travaux d'expérimentation et d'étude.

.../...

Il me faudra enfin me borner à évoquer, faute de temps, les résultats pourtant fort intéressants déjà obtenus tant dans le domaine de la création (placeaux Anderson) que dans celui de l'aménagement des boisements (éclaircies etc).

X
X X

Cette brève énumération exemplative de quelques-uns des meilleurs services que le Gouvernement du Ruanda-Urundi reçoit de la direction régionale de l'Inéac avait moins pour objet de formuler à son propos des remerciements pourtant sincères et mérités que de nous conduire à une considération fondamentale finale, aboutissement de toute cette communication dont la longueur cherche son excuse dans l'importance du problème qu'elle aborde.

L'Inéac met au point des méthodes culturales améliorées et sélectionne des variétés végétales et animales adaptées au pays. Mais ses efforts sont voués à la stérilité si les résultats de ses recherches ne sont pas transposés correctement dans le milieu indigène.

Rien ne sert, en effet, de découvrir que le pois A 27 ou la patate douce Caroline Lee sont les lignées capables des meilleurs rendements dans telle région naturelle du Ruanda-Urundi si leur introduction ne peut y être efficacement généralisée.

Or la difficulté, déjà grande pour le chercheur qui s'applique en station à définir une méthode ou à sélectionner une variété, s'accroît encore lorsque vient le moment de l'application de sa découverte. Et cette difficulté, de nos jours, s'accroît régulièrement, non seulement parce que le progrès agronomique, fruit des travaux de l'Inéac, requiert des efforts de plus en plus complexes et nuancés de la part du planteur autochtone, mais encore parce que ce dernier précisément à l'instant où une participation accrue lui est demandée, commence à vouloir échapper davantage à l'influence de la main européenne qui les guide.

Jadis, l'autorité tutélaire disposait et usait de modes d'injonction qui permettaient d'amener les cultivateurs à exécuter des travaux dont ils recueilleraient le profit même s'ils n'en avaient pas toujours compris la portée.

Mais de nos jours, une évolution est en cours, dont il est hors de propos de vouloir détailler ici les manifestations diverses, mais qui, incontestablement, amenuïse progressivement le pouvoir d'intervention du tuteur technicien au moment précis où cette intervention devrait être capable de s'affermir parce que les découvertes de l'Inéac ont enseigné les manipulations ou consignes plus élaborées dont la généralisation pourrait seule assurer définitivement l'indispensable conversion de l'économie agricole du pays.

Les tenures inextricables qui règnent partout sur nos collines entravent les introductions méthodiques de variétés sélectionnées de même que le contrôle efficace du résultat de ces essais d'introduction.

Dans les paysannats, là où, à grand peine, le système foncier a enfin connu quelque début d'ordonnement, la mentalité conservatrice, pour ne pas dire attardée, des cultivateurs s'oppose aux réformes qui leur sont recommandées et répond par l'inertie aux tentatives de réorganisation agricole même les plus simples, même réduites au maintien d'un dispositif anti-érosif élémentaire, au respect d'une alternance culturale assurant un repos nécessaire de la terre, à l'introduction de cultures fourragères et à l'épandage de fumier.

.../...

Certes, l'autorité est consciente de ce que ces consignes, même ramenées au strict minimum de ce qu'exige la technique maintenant définie par l'Inéac, se heurtent dans leur exécution à la disette foncière née de la surpopulation et de l'overstocking.

Mais si la difficulté augmente, c'est donc précisément parce que la nécessité de la réforme se fait de plus en plus impérieuse.

Doté de plus de 125.000 enfants excédentaires chaque année, le Ruanda-Urundi est voué à la débâcle s'il ne parvient à intensifier son agriculture, à accroître sa production par unité de surface. Chacun en est conscient; mais à des titres différents.

Les Européens, toujours responsables en totalité de l'équilibre alimentaire du Territoire et de sa promotion économique qui, longtemps encore, ne pourra être qu'agricole, savent quels sont les problèmes et les dangers, connaissent de mieux en mieux, grâce à l'Inéac, comment il faudrait les affronter pour les vaincre, mais sont de moins en moins à même d'imposer leurs réformes aux populations qui en seraient pourtant les seules bénéficiaires.

Parmi les habitants de ce pays, des courants d'idées contradictoires se font jour. Les uns s'attardent surtout à la notion, fondamentalement fautive, que l'évolution des temps, au nom des libertés individuelles, doit permettre aux paysans autochtones de désormais se soustraire sans cesse davantage à des impositions dont ils n'envisagent encore que le déplaisant caractère coercitif, sans se douter que ce qu'ils réclament c'est, en définitive, la liberté de laisser mourir de faim leurs familles. Les autres, heureusement, réalisent au contraire que le progrès du Ruanda-Urundi ne s'acquerra pas dans le relâchement culturel, dans la diminution de l'effort, dans la négation des disciplines : lutte antiérosive, alternance de jachères, rotations améliorées, paillis, fumure, fourrages, etc. que l'Européen s'efforce d'inculquer aux agriculteurs pour leur seul bien.

Ainsi, en terminant, c'est aux Bami, dont je regrette l'absence ici, et à vous notables banyarwanda et barundi qui m'écoutez, que j'adresse cet appel véritablement pathétique.

Nous admirons et saluons aujourd'hui ce magnifique outil de recherche qu'est l'Inéac, qui, patiemment et intelligemment, met au point pour vos administrés des méthodes et des variétés capables de rénover votre agriculture au moment où semblable rénovation est pour votre pays une question de vie ou de mort.

Mais de grâce, que ces résultats théoriques ne restent pas lettre morte. Ce serait la pire manière de reconnaître la qualité de ces efforts. Ce serait le sûr moyen de décourager ces chercheurs, d'interrompre leur élan.

Les autorités belges, avec les modestes effectifs dont elles peuvent disposer sur les collines, ne sont capables de valoriser ces recherches en milieu indigène que si vous, chefs et notables, sous la conduite de vos Bami, les y aidez de toute votre influence, en comprenant que l'effort demandé ne vise que le bien des habitants, en pesant de votre poids politique considérable sur vos ressortissants pour les aider à comprendre l'utilité, à leur profit, de ces consignes qu'on leur formule, voire pour les contraindre à les suivre même s'ils ne comprennent pas leur signification et leur utilité.

.../...

Je m'en veux, en ce beau jour où tout devrait être à l'optimisme en présence de ce magnifique laboratoire à peine inauguré, de terminer mon intervention par un cri d'appel qui prend presque l'allure d'un cri d'alarme.

Mes collaborateurs et moi ferons l'impossible pour empêcher les fruits du splendide travail de l'Inéac de rester stériles. Mais nous échouons si les autorités coutumières ne nous aident pas davantage à brusquer certaines rémanences du passé ou inerties du présent, afin d'instaurer en ce pays, au besoin encore par l'imposition, d'indispensables et urgentes réformes fondamentales.

• - - - • - - -

DISCOURS
prononcé le 19 janvier 1958 à Rubona (Ruanda)
par Monsieur le Vice-Gouverneur Général
Jean-Paul HARROY
Gouverneur du Ruanda-Urundi
à l'occasion de l'inauguration
des Laboratoires et installations de recherches
de l'Institut National pour l'Etude Agronomique
du Congo Belge
(I N E A C - direction régionale du Ruanda-Urundi)

Excellence,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs,

L'inauguration de ce laboratoire doit revêtir pour nous tous une signification profonde et émouvante.

Il y a trois jours à peine, en effet, nous acclamions et admirions à Usumbura la grâce souveraine et la dynamique intelligence de Sa Majesté la Reine Elisabeth, aujourd'hui à Bukavu, c'est-à-dire toute proche encore de notre assemblée. Et voilà qu'une coïncidence que nous ne saurions assez méditer nous amène à marquer à Rubona une étape de plus de cet Inéac que préside aujourd'hui Son Altesse Royale le Prince Albert de Belgique, de cet Inéac que notre grand Roi Albert a voulu et réalisé pour la promotion du développement scientifique de l'agriculture en Afrique Centrale belge, de cet Inéac qui constitue l'un des exemples les mieux réussis de ces établissements paraétatiques que le même grand monarque a imaginés et matérialisés dans le dessein d'adapter la machine administrative de notre communauté aux besoins de plus en plus nombreux et complexes de la technique et de l'interventionnisme contemporains.

L'occasion m'est ainsi donnée belle de philosopher pendant quelques instants devant vous à propos de ces rouages modernes de l'action officielle que sont ces "parastataux" à l'égard desquels survivent parfois encore quelques incompréhensions dont il conviendrait que l'on puisse un jour faire définitivement bon marché.

L'étude de l'évolution de l'organisation d'un Etat comme la Belgique nous montre par quel processus la petite demi-douzaine de ministères des années consécutives à 1830 s'est progressivement gonflée jusqu'à devenir - le plus souvent par essaimage d'une Direction Générale du Département de l'Intérieur - la cohorte de nos quinze ministères actuels.

Mais à côté de ces proliférations à la tête, qu'un essaimage sous les traits d'un nouveau département ministériel pouvait résoudre, se manifestèrent bientôt des nécessités de large développement structurel chez certains échelons inférieurs de la pyramide administrative, lacunes qu'il s'avérait alors impossible de combler selon le même mécanisme.

Et ce sont ces exigences particulières et souvent impérieuses dont le Roi Albert eut l'immense mérite et originalité de comprendre qu'il fallait assurer la satisfaction par la création de cellules différenciées et, au besoin, quelque peu hypertrophiées de l'Etat, auxquelles seraient assignées des responsabilités bien définies et des moyens d'action appropriés.

.../...

Dans un pays intertropical où les cycles biologiques naturels étaient encore pratiquement inconnus, où il fallait se garder de tomber dans la conception simpliste que les principes et notions de l'agronomie de région tempérée pouvaient aisément être transplantés et adaptés, où un autre écueil correspondait à la tentation de n'attacher que trop peu d'importance aux pratiques culturelles coutumières des autochtones, la recherche scientifique agronomique devait rapidement constituer un typique exemple de cette absolue nécessité de création d'un rouage différencié.

Au niveau des instances métropolitaines, il cessait, en effet, d'être possible de laisser peser sur un chef de bureau, voire un sous-chef de bureau d'une Direction de l'Agriculture du Département, la tâche désormais écrasante de concevoir une politique de recherche et d'élaborer d'innombrables programmes particuliers d'étude dans l'éventail sans cesse croissant de la systématique botanique, de l'écologie végétale, de la génétique, de la physiologie végétale, de la phytopathologie, de l'entomologie agricole, de la foresterie, de l'agrorologie, de la zootechnie, et j'en passe.

De même, l'étude et l'expérimentation en station, puis l'examen des possibilités et méthodes de multiplication et d'application des résultats commençaient bientôt à dépasser en ampleur, en complexité et en besoin de continuité les moyens du service local de l'Agriculture, quelles que pussent être la préparation scientifique, la clairvoyance, le zèle et aussi la stabilité de ses agents.

Dans ce domaine de l'étude agronomique en Afrique Centrale belge, le recours à la formule de l'établissement paraétatique imaginée par le Roi Albert s'indiquait et même s'imposait. Et c'est ainsi que, recueillant le déjà précieux héritage de la "Régie des Plantations", naquit le 22 décembre 1933, par Arrêté Royal, l'Institut dont nous célébrons aujourd'hui l'un des progrès marquants pour le Ruanda-Urundi et qui donc cette année encore atteindra son premier quart de siècle d'existence et, je l'affirme avec plaisir devant son Directeur Général M. Jurion, d'éclatante réussite.

Un parastatal comme l'Inéac réunit donc divers avantages spécifiques parmi lesquels, d'abord, la possibilité organique de recourir, par ses collègues directeurs et même en dehors de ceux-ci, aux meilleurs cerveaux de Belgique pour l'élaboration et pour le contrôle supérieur de l'exécution de ses grands programmes de travail.

Sa structure administrative est suffisamment souple pour lui permettre de confier les fonctions dirigeantes permanentes de ses services d'Europe et d'Afrique aux hommes de grand format que cette mission difficile requiert impérieusement : de même, elle rend possible le recrutement et une préparation scientifique complémentaire appropriée des chercheurs très spécialisés auxquels, avec méthode et parfois sévérité, semblable institut de recherche appliquée doit pouvoir imposer l'exécution de tâches bien circonscrites, venant s'intégrer sans bavures dans un plan d'ensemble.

Enfin, autre vertu cardinale condition liminaire de succès, l'établissement parastatal, quand il revêt des proportions suffisantes - et c'est le cas de l'Inéac - allie heureusement des possibilités pour chacun de ses collaborateurs d'effectuer une carrière marquée de promotions pour eux stimulantes avec un élément de continuité et de stabilité sans lequel se concevraient mal les programmes à long terme qu'exigent les objectifs fondamentaux de l'institution. Je me tourne à ce propos, une fois encore, vers M. F. Jurion, qui depuis près d'un quart de siècle porte le titre de Directeur Général d'abord en Afrique, puis en Europe, de l'Inéac.

Et après l'avoir remercié au passage des nombreuses journées qu'il vient encore tout récemment de consacrer à notre Territoire, ma pensée va vers le second pilier fondamental de l'Inéac, le Secrétaire

.../...

Général Jean Lebrun, lui aussi à la base de toutes les pensées et entreprises de l'institution, depuis sa fondation, lui aussi ami dévoué du Ruanda-Urundi auquel il a déjà rendu des services véritablement exceptionnels.

Sur le plan des collèges directeurs de l'Institut, la continuité de doctrine et de politique n'est pas moins remarquable et il est peut-être unique de retrouver ainsi également depuis plus de vingt ans, sinon depuis la phase préliminaire à la fondation de l'Inéac, trois noms de personnalités éminentes qui, à des titres divers, ont joué sans interruption un rôle de premier plan dans la transformation et la maturation de l'institution vers son admirable monolithisme actuel. J'ai songé à M. M. Van den Abeele, aujourd'hui administrateur général des Colonies, au Professeur V. Van Straelen, à l'Inspecteur Royal des Colonies P. Staner.

x
x x

Les avantages du "parastatal" peuvent toutefois porter en germe certains inconvénients, dont l'éclosion a été à la base de ces reproches auxquels je faisais allusion en commençant. C'est, d'une part, la possibilité pour la cellule ainsi différenciée de l'Etat d'échapper à l'influence et au contrôle de ce dernier. Et ce peut être, d'autre part, l'éclosion au sein d'un organisme vivant de crédits officiels, de modes de recrutement ou de promotion, ou encore de conditions de travail s'écartant par trop des normes de l'administration, et consacrant ainsi des inégalités de carrière susceptibles de faire naître des mécontentements parmi les fonctionnaires et agents de l'Etat.

Une codification croissante des normes administratives des parastataux, avec alignement systématique sur celles de l'administration, a définitivement paré à ce deuxième inconvénient. D'aucuns estiment même que cet alignement - nécessaire - a pu aller jusqu'à réduire regrettablement cette souplesse de fonctionnement du parastatal qui constituait à l'origine l'une de ses principes raisons d'exister.

Bien plus difficile à corriger, d'autre part, est l'inconvénient, lorsqu'il a pris naissance, de l'insuffisance d'articulation harmonieuse entre l'établissement paraétatique et l'administration.

Des dispositions organiques, comme l'intervention d'un commissaire du gouvernement auprès des collèges directeurs ou encore l'analyse préalable du budget et l'examen minutieux a posteriori des comptes, se sont bien ingénies à assurer avec un certain automatisme cette liaison indispensable entre le parastatal et l'Etat, mais ces liens ont la mauvaise chance de n'agir pratiquement que sur le plan métropolitain.

Or c'est au niveau des agents locaux d'exécution, comme chacun de vous le conçoit et comme je le soulignerai avec quelque détail dans un instant, que cette articulation est surtout nécessaire. Et c'est pourtant à cet échelon que les liaisons institutionnelles sont les moins effectives et qu'elles doivent le plus être suppléées par les facteurs personnels, par la bonne volonté clairvoyante des hommes en place.

Il est des parastataux comme il est des régions d'Afrique belge où, justifiant alors au moins partiellement l'impréhension/de l'opinion publique envers ces établissements, la coopération spontanée et constructive avec les services officiels ne s'est pas développée comme elle l'aurait dû. / incompréhension/

Mais au Ruanda-Urundi, dans le cas particulier de l'Inéac, l'union des efforts des représentants des deux secteurs parastatal et public est si étroite et si parfaite qu'elle peut être véritablement donnée en exemple pour décrire comment une telle institution doit fonctionner afin de rendre tous les services qu'elle est seule à pouvoir produire,

.../...

tout en restant parfaitement cohérente par rapport à la politique fondamentale du gouvernement.

Cette harmonie dont nous bénéficions en ce pays et que j'ai à coeur de saluer largement aujourd'hui est d'abord due à un détail de localisation géographique. Alors que les quelque vingt-six chercheurs ou adjoints qui opèrent sous son contrôle se répartissent en deux stations et trois centres disséminés dans le pays, le chef du secteur du Ruanda-Urundi de l'Inéac est basé à Usumbura, en contact permanent avec les autorités centrales du Territoire, assistant à de nombreuses délibérations, participant presque comme s'il était l'un des chefs de service du vice-gouvernement général à la discussion des principes, des programmes, des détails d'exécution même.

Mais ainsi que je l'évoquais tout à l'heure, ce détail de localisation du directeur régional - dont on ne saurait toutefois assez recommander la généralisation - serait bien incapable de réaliser la conjonction complète des efforts sans un esprit de collaboration qui ne peut naître d'aucun texte réglementaire mais seulement de la volonté individuelle et collective des hommes.

Ici, mon hommage sera encore exprimé avec chaleur, car c'est dans le remarquable esprit de cordiale et active coopération qui anime autant l'immense majorité des représentants locaux de l'Inéac que celle de mes collaborateurs revêtus de responsabilités en matière de promotion de l'agriculture, sensu lato, qu'il faut chercher l'origine de l'impulsion dont ce pays est heureusement le théâtre dans le domaine, crucial pour lui, des cultures et de l'élevage.

Au niveau de la direction, chacun de vous s'attend, et je ne m'en ferai pas faute, à ce que je rende justice au dynamisme extraordinaire, à l'esprit pratique, à la bonhomie efficiente et souvent sonore, à la compétence et au total dévouement à la chose publique d'Alex Focan. Son amicale et étroite entente personnelle, d'autre part, avec le Directeur Provincial de l'Agriculture P. Cloots - dont il ne convient pas que le Gouverneur du Territoire fasse ici l'éloge - est pour le Ruanda-Urundi l'objet d'une sympathique légende dont chaque agriculteur et chaque éleveur des collines et des plaines retirent un large profit, car c'est de cette entente que procède en majeure partie l'articulation heureuse Inéac - Administration dont je me réjouis si franchement et si fréquemment, articulation dont, je le répète, la réalité est gage de réussite tandis que l'absence est synonyme de stérilité.

Au niveau du terrain, sous l'impulsion et l'exemple de leurs directeurs respectifs, les agents d'exécution et de coordination doivent être et, en ce pays, sont animés du même esprit commun de service du bien public. Ici encore, une part du mérite revient assurément aux agents de l'administration. Mais une tâche délicate et nuancée est réservée aux chercheurs de l'Inéac, obligés de se ménager le temps nécessaire à la conduite de leurs recherches fondamentales sans pour cela négliger de nombreux contacts humains, parfois difficiles car l'état de chercheur est enviable et souvent envié, requérant de celui qui l'occupe non pas un explicable encore peu plaisant complexe de supériorité, mais au contraire, presque pour faire pardonner cette position privilégiée du chercheur, un perpétuel effort de coopération scientifique et technique avec l'agronome officiel.

Je suis heureux de pouvoir reconnaître cette qualité humaine éminente, de chercheur au service du bien public, chez tous les collaborateurs d'Alex Focan. Je la reconnais à un très haut degré d'épanouissement chez le directeur de la station de recherches agronomiques de Rubona dont nous inaugurons aujourd'hui le laboratoire, M. Oldenhove de Guertechin, qu'ici je désire publiquement remercier et féliciter. Je la reconnais chez tous les assistants et adjoints qui nous entourent et qui, après cet appel, auront à coeur encore de la cultiver davantage (et par moments, plus méthodiquement encore et plus consciemment). Au nom de ce

.../...

pays, qui en attend son devenir rural, au nom de mes collaborateurs, qui en attendent conseils, directives, assistance et encouragements, et en mon nom personnel, je les remercie ici très chaleureusement.

X
X X

De ces contacts doit aussi naître, dans le camp des chercheurs, la conscience des besoins immédiats à satisfaire sur le terrain, mais à satisfaire sans compromettre la conduite inflexible des longues recherches de base, axées sur des protocoles insensibles à la notion d'impatience.

La tâche de l'Inéac est ainsi une perpétuelle obligation de conciliation du hâtif imparfait qu'attendent les exécutants du terrain, et du travail scientifique effectué posément. Je sais combien cette conciliation est déplaisante pour des hommes habitués aux disciplines rigides de la recherche pure. Je suis reconnaissant à l'Inéac des efforts que ses dirigeants ont fournis, surtout depuis quelques mois, pour ainsi partiellement déférer aux désirs que leur ont formulés les pouvoirs publics, impatients, dans certains secteurs importants, de pouvoir agir immédiatement, fût-ce au prix de quelques risques, sans qu'il leur faille attendre la fin d'expériences aujourd'hui amorcées mais dont l'aboutissement ne peut être escompté que dans un avenir relativement éloigné.

Et me voici ainsi insensiblement amené au noeud même de cet exposé, c'est-à-dire à l'énumération descriptive des types principaux de solutions que l'Inéac offre aux services d'exécution de l'Etat pour assurer l'intensification et la rationalisation de l'agriculture ou, en d'autres termes, l'essor économique qu'attend impatientement ce pays.

La liste exhaustive de ces programmes est reproduite selon un plan logique excellent dans le chapitre Inéac du Plan Décennal du Ruanda-Urundi. Elle couvre cinq chapitres : développement des cultures vivrières et industrielles, développement social, amélioration de l'élevage et étude des problèmes zootechniques, recherches de gîtes agricoles et détermination des régions écologiques naturelles, enfin problèmes forestiers.

Tout en s'inspirant sans cesse des grandes lignes de ce programme très copieux, l'orientation et la mise au point d'une partie des recherches et études de l'Inéac s'établissent régulièrement, dans la ligne de la coopération définie ci-dessus, à la lumière des problèmes agronomiques et zootechniques exposés ou rencontrés à l'occasion des réunions Inéac-Gouvernement. Celles-ci ont un caractère général, régional ou particulier et se tiennent annuellement, semestriellement ou occasionnellement. Les unes siègent au Congo, souvent à Yangambi, parfois ailleurs comme la récente réunion cotonnière de Luluabourg.

A l'échelon local se convoque une fois l'an une réunion générale Inéac-Colonie, que complètent de nombreux comités de contact, notamment dans le cadre des paysannats, et des visites sur le terrain par exemple à l'occasion du contrôle des chantiers paysannat, des S.A.L., de la zone cotonnière, des extensions des caféières.

Ces contacts suivis et toujours animés d'un large esprit de compréhension mutuelle et de collaboration réciproque donnent lieu à des discussions, des échanges de vues au cours desquels certains problèmes reçoivent soit une solution immédiate soit une place prioritaire dans les recherches de l'Institut.

C'est grâce à cette liaison étroite et à cette coordination des programmes que des résultats pratiques, nombreux et importants, ont pu être obtenus depuis l'installation relativement récente de l'Inéac dans le pays.

.../...

En voici quelques exemples.

Dans le domaine de l'agriculture :

Citons en premier lieu l'introduction de variétés sélectionnées dans les principales cultures vivrières :

Maïs : Kisozi (H.A.) - H.D. (B.A.)
 Froment : le 130-1-77
 Riz : L7
 Pois : A 27 - Servo
 Arachides : A 65 - A 66 - A 1055
 Patates douces : Norton Sam (H.A.) - Caroline Lee (B.A.)
 Manioc : Eala 07 - Amer de 6 mois.

Pour comprendre le mérite qui s'attache à ces résultats, il n'est pas superflu de décrire rapidement le mécanisme de ce travail d'amélioration :

Par la sélection, les Stations Inéac isolent les meilleures variétés locales ou introduites.

Par des essais comparatifs, les stations d'adaptation locale (S.A.L.) du service de l'agriculture éprouvent la valeur du matériel sélectionné que leur livrent les Stations. Ces essais se font suivant protocole et sous supervision de l'Inéac.

Les centres Agri amorcent ensuite la multiplication des variétés qui se sont révélées les mieux adaptées aux conditions écologiques du secteur dans lequel est prévue la diffusion.

L'introduction de semences sélectionnées en milieu autochtone et la multiplication en grand sont des opérations très délicates qui exigent de grandes précautions et un contrôle minutieux afin d'éviter tout mélange. Ces tâches incombent au personnel de propagande du service de l'agriculture.

La diffusion se poursuit en tache d'huile et est immédiatement suivie d'une ou plusieurs vagues de ringage garantissant l'élimination totale du matériel déclassé.

Pour certaines cultures, comme le maïs, le renouvellement des semences sélectionnées doit se faire périodiquement, en recommençant les diverses multiplications tout comme pour l'introduction.

Il va sans dire que tous les efforts de l'Inéac et du service Agri sont voués à l'échec là où la bonne volonté et la discipline des planteurs bénéficiaires font défaut.

Sous la rubrique des cultures industrielles, il convient de citer :

1) Café :

en 1953 : la participation du spécialiste café de la Station de Rubona dans la campagne massive de taille et de régénération des caféiers;

en 1954 : l'enquête effectuée par le Chef de la Division de Phytopathologie de l'Inéac en vue d'améliorer la lutte contre l'antestiopsis. Cette enquête a démontré l'inefficacité des poudrages de pyrè-

.../...

thre et la nécessité de recourir au D.T.T. d'abord. La poursuite des recherches a conduit à l'emploi du D.T.T. combiné au Malathion.

Aujourd'hui, le contrôle de l'antestiopsis est chose assurée.

Le succès éclatant de la campagne qui s'achève est le résultat de l'application des précieux enseignements que service Agri et Ociru ont retirés du concours des spécialistes de l'Institut.

Vous connaissez les chiffres de production, en café marchand :

campagne 1952 - 54	:	10.000 T	
campagne 1954 - 55	:	8.500 T	
campagne 1955 - 56	:	15.600 T	
campagne 1956 - 57	:	13.100 T	
campagne 1957 - 58	:	22.700 T	(au 15 janvier 58)

Au cours de la dernière saison, ces chercheurs spécialistes ont une fois de plus répondu à l'appel du Gouvernement de l'alerte occasionnée par les dégâts du "colletotrychum" relevés dans de nombreuses caféières.

Grâce à eux a pu s'organiser le contrôle de l'étendue et de l'importance de cette maladie dont l'incidence s'est heureusement révélée assez faible. Il a ainsi été possible en temps utile de calmer les appréhensions de l'opinion publique.

Enfin, tout prochainement démarreront les travaux d'une mission engrais organisée avec le concours du personnel Ociru et placée sous la direction technique de l'Inéac. La réussite de cette entreprise réservera, on peut l'espérer, d'agréables résultats.

2) Coton :

Est due également à la sélection Inéac, l'introduction en 1952 de la variété 14125 dans la zone cotonnière Ruanda-Urundi/Kivu.

En ce qui concerne la lutte contre les maladies du cotonnier, la collaboration de l'Inéac s'est traduite par :

La recherche du meilleur insecticide pour combattre les ennemis particulièrement dangereux de cette culture et l'étude des procédés d'application dans les conditions du milieu autochtone ;

La recherche des moyens de lutte contre la bactériose (Black-arm), notamment par la désinfection des graines ;

L'organisation et le contrôle des essais de désinsectisation par avion.

Les résultats obtenus sont très encourageants et justifient l'extension accordée à cette méthode :

première année	1955 - 56	190 ha
deuxième année	1956 - 57	2.000 ha
troisième année	1957 - 58	4.800 ha.

3) Fibres :

C'est également grâce aux multiples essais entrepris par l'Inéac qu'il a été possible de dégager et de préciser les possibilités offertes à la culture des diverses plantes à fibres au Ruanda-Urundi.

La contribution de l'Institut au développement social a dû se limiter jusqu'à présent à la création de deux paysannats pilotes :

L'un sur la colline de Muhero, en territoire de Nyanza, à proximité de la Station de Rubona.

L'autre sur la colline Ruyange, en territoire de Muramvya, à proximité de la Station de Kisozi.

Pilote de Muhero :

L'installation et la mise en train (1953) de ce pilote, axé sur une exploitation mixte et basé sur le volontariat, ont été facilitées par l'appui du Sous-Chef local.

Sans avoir répondu entièrement aux directives et aux espoirs de l'Inéac, notamment en matière de rotation et surtout dans le domaine de l'élevage, ce paysannat expérimental a été repris par le service de l'agriculture qui, sous la supervision de l'Inéac, tente d'en assurer progressivement l'exploitation rationnelle.

Ce pilote a été suivi d'extensions tant en territoire de Nyanza qu'en territoire d'Astrida. En ce moment, ce mouvement subit un temps d'arrêt occasionné par des questions foncières.

On peut cependant espérer que la réussite couronnera finalement les efforts déployés et les crédits généreusement octroyés dans ce but.

Pilote Ruyange :

Du type mixte à dominance pastorale ce pilote réduit, démarré en 1953 a surmonté, grâce à l'attention et aux soins dont il fut l'objet de la part du Directeur de Kisozi, la crise de démarrage qui faillit provoquer son abandon. Un projet d'extension est à l'étude.

En dehors de ces pilotes et de leurs extensions, l'Inéac fournit également directives et avis dans la conduite des paysannats qui jalonnent le pays :

paysannat de Ntete (Kibungu), paysannat de Kahanga (Kigali), paysannat de Sogwe (Nyanza), paysannat de Kirimiwo (Muramvya), paysannat de la plaine de la Ruzizi, paysannat rizier d'Usumbura.

Dans l'ensemble, les résultats actuels donnent à penser que le développement social basé sur le paysannat sera une oeuvre de très longue haleine, attendu que la rationalisation de l'agriculture est une innovation, et que pour la faire adopter l'administration doit de plus en plus fonder son action sur la compréhension et la complaisance d'un cultivateur relativement insouciant et indépendant.

x
x x

Pour ce qui concerne l'amélioration de l'élevage et l'étude des problèmes zootechniques, le Plan Décennal estime que trois problèmes doivent recevoir une solution :

- 1) La réduction du cheptel du Ruanda-Urundi, notamment par une action d'éducation de l'éleveur.
- 2) L'amendement des pâturages et de l'alimentation du bétail.
- 3) L'amélioration du bétail local par sélection et croisements.

.../...

Pour résoudre le premier de ces problèmes, l'Inéac a entrepris des essais de charge qui ont été instaurés dans les Stations et à l'intérieur du pays.

Compte tenu du temps qu'exigent ces expériences, M. le Directeur Général de l'Inéac a proposé de procéder par enquêtes à l'aide d'une équipe de spécialistes en répartissant les pâturages en cinq-six grandes classes ou catégories.

Deux enquêtes de ce genre ont fourni des données intéressantes. La constitution d'une équipe permanente a été prévue, mais tarde malheureusement à se réaliser, faute de personnel.

En ce qui concerne l'amendement des pâturages et de l'alimentation du bétail, l'Inéac a attaqué très sérieusement le problème dans ses Stations et a déjà pu fournir nombre d'utiles renseignements et directives.

Des centres d'adaptation et de multiplication, des fermettes à caractère expérimental et didactique ont été créés par le service vétérinaire.

Le service de l'agriculture a prescrit l'étoffement et l'extension des haies antiérosives, le rabattage de ces haies en fin de saison des pluies pour permettre aux éleveurs de donner un peu de fourrage vert à leur bétail durant la saison sèche.

Jusqu'à présent les résultats obtenus dans ce domaine ne sont guère encourageants.

Aussi longtemps que le problème de l'amendement des pâturages et de l'alimentation du bétail laissera indifférents les éleveurs du Ruanda-Urundi, il restera hors de question d'exploiter sérieusement les beaux résultats que l'Inéac a également obtenus dans ses Stations d'élevage en matière d'amélioration du bétail. Ici encore une révolution reste à réussir : à quand la conception économique de l'élevage au Ruanda-Urundi ?

x
x x

La recherche des gîtes agricoles et la détermination des régions écologiques s'inscrivent parmi les tâches les plus lourdes et les plus importantes de l'Inéac.

Les résultats déjà obtenus témoignent de la diligence avec laquelle l'Institut s'acquitte de ses missions.

Au Mosso, une mission pedo-botanique et une mission de planning agricole ont permis le démarrage de deux paysannats. D'importants travaux de drainage et d'irrigation sont prévus. Il est permis d'espérer que le peuplement et la mise en valeur de cette région se feront à une cadence rapide dès que toutes les questions que pose son équipement complet auront été résolues.

Pour le Bugesera-Mayaga, une carte pédobotanique et une carte partielle de land-use sont terminées. La mise en place d'une mission de planning semble imminente encore que conditionnée dans son ampleur par les ressources budgétaires. Et la présence du paysannat pilote de Muhero permettra d'éviter certaines erreurs qui furent commises au Mosso du fait que le démarrage des réalisations pratiques avait dû s'effectuer dans cette région avant que l'Inéac ait eu le temps de terminer ses travaux d'expérimentation et d'étude.

.../...

Il me faudra enfin me borner à évoquer, faute de temps, les résultats pourtant fort intéressants déjà obtenus tant dans le domaine de la création (placeaux Anderson) que dans celui de l'aménagement des boisements (éclaircies etc).

X
X X

Cette brève énumération exemplative de quelques-uns des meilleurs services que le Gouvernement du Ruanda-Urundi reçoit de la direction régionale de l'Inéac avait moins pour objet de formuler à son propos des remerciements pourtant sincères et mérités que de nous conduire à une considération fondamentale finale, aboutissement de toute cette communication dont la longueur cherche son excuse dans l'importance du problème qu'elle aborde.

L'Inéac met au point des méthodes culturales améliorées et sélectionne des variétés végétales et animales adaptées au pays. Mais ses efforts sont voués à la stérilité si les résultats de ses recherches ne sont pas transposés correctement dans le milieu indigène.

Rien ne sert, en effet, de découvrir que le pois A 27 ou la patade douce Caroline Lee sont les lignées capables des meilleurs rendements dans telle région naturelle du Ruanda-Urundi si leur introduction ne peut y être efficacement généralisée.

Or la difficulté, déjà grande pour le chercheur qui s'applique en station à définir une méthode ou à sélectionner une variété, s'accroît encore lorsque vient le moment de l'application de sa découverte. Et cette difficulté, de nos jours, s'accroît régulièrement, non seulement parce que le progrès agronomique, fruit des travaux de l'Inéac, requiert des efforts de plus en plus complexes et nuancés de la part du planteur autochtone, mais encore parce que ce dernier précisément à l'instant où une participation accrue lui est demandée, commence à vouloir échapper davantage à l'influence de la main européenne qui les guide.

Jadis, l'autorité tutélaire disposait et usait de modes d'injonction qui permettaient d'amener les cultivateurs à exécuter des travaux dont ils recueillaient le profit même s'ils n'en avaient pas toujours compris la portée.

Mais de nos jours, une évolution est en cours, dont il est hors de propos de vouloir détailler ici les manifestations diverses, mais qui, incontestablement, amenuïse progressivement le pouvoir d'intervention du tuteur technicien au moment précis où cette intervention devrait être capable de s'affermir parce que les découvertes de l'Inéac ont enseigné les manipulations ou consignes plus élaborées dont la généralisation pourrait seule assurer définitivement l'indispensable conversion de l'économie agricole du pays.

Les tenures inextricables qui règnent partout sur nos collines entravent les introductions méthodiques de variétés sélectionnées de même que le contrôle efficace du résultat de ces essais d'introduction.

Dans les paysannats, là où, à grand peine, le système foncier a enfin connu quelque début d'ordonnement, la mentalité conservatrice, pour ne pas dire attardée, des cultivateurs s'oppose aux réformes qui leur sont recommandées et répond par l'inertie aux tentatives de réorganisation agricole même les plus simples, même réduites au maintien d'un dispositif anti-érosif élémentaire, au respect d'une alternance culturale assurant un repos nécessaire de la terre, à l'introduction de cultures fourragères et à l'épandage de fumier.

.../...

Certes, l'autorité est consciente de ce que ces consignes, même ramenées au strict minimum de ce qu'exige la technique maintenant définie par l'Inéac, se heurtent dans leur exécution à la disette foncière née de la surpopulation et de l'overstocking.

Mais si la difficulté augmente, c'est donc précisément parce que la nécessité de la réforme se fait de plus en plus impérieuse.

Doté de plus de 125.000 enfants excédentaires chaque année, le Ruanda-Urundi est voué à la débâcle s'il ne parvient à intensifier son agriculture, à accroître sa production par unité de surface. Chacun en est conscient; mais à des titres différents.

Les Européens, toujours responsables en totalité de l'équilibre alimentaire du Territoire et de sa promotion économique qui, longtemps encore, ne pourra être qu'agricole, savent quels sont les problèmes et les dangers, connaissent de mieux en mieux, grâce à l'Inéac, comment il faudrait les affronter pour les vaincre, mais sont de moins en moins à même d'imposer leurs réformes aux populations qui en seraient pourtant les seules bénéficiaires.

Parmi les habitants de ce pays, des courants d'idées contradictoires se font jour. Les uns s'attardent surtout à la notion, fondamentalement fautive, que l'évolution des temps, au nom des libertés individuelles, doit permettre aux paysans autochtones de désormais se soustraire sans cesse davantage à des impositions dont ils n'envisagent encore que le déplaisant caractère coercitif, sans se douter que ce qu'ils réclament c'est, en définitive, la liberté de laisser mourir de faim leurs familles. Les autres, heureusement, réalisent au contraire que le progrès du Ruanda-Urundi ne s'acquerra pas dans le relâchement culturel, dans la diminution de l'effort, dans la négation des disciplines : lutte antiérosive, alternance de jachères, rotations améliorées, paillis, fumure, fourrages, etc. que l'Européen s'efforce d'inculquer aux agriculteurs pour leur seul bien.

Ainsi, en terminant, c'est aux Bami, dont je regrette l'absence ici, et à vous notables banyarwanda et barundi qui m'écoutez, que j'adresse cet appel véritablement pathétique.

Nous admirons et saluons aujourd'hui ce magnifique outil de recherche qu'est l'Inéac, qui, patiemment et intelligemment, met au point pour vos administrés des méthodes et des variétés capables de rénover votre agriculture au moment où semblable rénovation est pour votre pays une question de vie ou de mort.

Mais de grâce, que ces résultats théoriques ne restent pas lettre morte. Ce serait la pire manière de reconnaître la qualité de ces efforts. Ce serait le sûr moyen de décourager ces chercheurs, d'interrompre leur élan.

Les autorités belges, avec les modestes effectifs dont elles peuvent disposer sur les collines, ne sont capables de valoriser ces recherches en milieu indigène que si vous, chefs et notables, sous la conduite de vos Bami, les y aidez de toute votre influence, en comprenant que l'effort demandé ne vise que le bien des habitants, en pesant de votre poids politique considérable sur vos ressortissants pour les aider à comprendre l'utilité, à leur profit, de ces consignes qu'on leur formule, voire pour les contraindre à les suivre même s'ils ne comprennent pas leur signification et leur utilité.

.../...

Je m'en veux, en ce beau jour où tout devrait être à l'optimisme en présence de ce magnifique laboratoire à peine inauguré, de terminer mon intervention par un cri d'appel qui prend presque l'allure d'un cri d'alarme.

Mes collaborateurs et moi ferons l'impossible pour empêcher les fruits du splendide travail de l'Inéac de rester stériles. Mais nous échouerons si les autorités coutumières ne nous aident pas davantage à brusquer certaines rémanences du passé ou inerties du présent, afin d'instaurer en ce pays, au besoin encore par l'imposition, d'indispensables et urgentes réformes fondamentales.
